

**Conseil des droits de l’homme**

**33ème session**

**Manifestation parallèle**

**Respecting, Protecting, and Fulfilling
the Rights of Older Refugees**

**Rosa KORNFELD-MATTE**

**Experte Indépendante chargée de promouvoir l’exercice par les personnes âgées de tous les droits de l’homme**

**19 septembre 2016**

13 à 14h, salle XXVII

Mesdames et Messieurs les délégués,

Cher collègues,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de commencer par exprimer ma gratitude au Comité des ONG de Genève sur le vieillissement et tous les autres sponsors pour avoir organisé cette manifestation parallèle. Il est un honneur de faire partie d'un tel groupe d'éminents experts d'horizons différents afin d'échanger nos points de vues sur la façon d'améliorer la protection des réfugiés âgés afin qu’ils puissent jouir pleinement de toute la gamme de leurs droits de l’homme.

Comme première experte indépendante chargée de promouvoir l’exercice par les personnes âgées de tous les droits de l’homme, je suis mandaté par le Conseil des droits de l'ONU d’évaluer la mise en œuvre des instruments internationaux existants en ce qui concerne les personnes âgées, tout en identifiant les meilleures pratiques et les lacunes dans la mise en œuvre du droit relatif à la promotion et la protection des droits des personnes âgées existant.

Dans l'exercice de cette fonction, je prends en compte les points de vue des parties prenantes, y compris les États, la société civile, les institutions académiques, les associations de personnes âgées et les personnes âgées elles-mêmes, et les autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. Cette manifestation parallèle qui se tient aujourd’hui est une illustration concrète des méthodes de travail de ce mandat, qui est à la recherche constante de la coopération avec les différents acteurs afin de mieux évaluer la situation des personnes âgées dans le monde entier.

Dans l'exercice de mon mandat, je suis demandée d’intégrer la question du genre et du handicap dans ses travaux et d’accorder une attention particulière notamment aux femmes, aux personnes handicapées, aux personnes d’ascendance africaine, aux autochtones, aux personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, aux ruraux, aux personnes qui vivent dans la rue, et aux refugiés. Cette manifestation parallèle est donc une excellente occasion de partager de l'information afin d'embrasser la complexité de la problématique des réfugiés et d'évaluer les besoins spécifiques des réfugiés âgés d'une manière holistique.

Mesdames et Messieurs,

Pendant les situations d'urgence, il y la réponse humanitaire reste souvent inadéquate. Il y a un manque de soutient et d'informations adaptées aux besoins et à la situation des personnes âgées. Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables et ont tendance à être exclus et isolés. Cette négligence a un coût humain important.

En règle générale, les situations de réfugiés ont un impact disproportionné sur les personnes âgées à tous les stades, à savoir au cours de la situation d'urgence qui se produit avant la fuite, pendant celle-ci et tout en étant reconnu comme réfugié. Par exemple, des difficultés à entendre ou à voir peuvent limiter l'accès à l'information d'urgence et impacte la conscience de la gravité de la situation. Les personnes âgées peuvent donc être parmi les derniers à fuir. En outre, les affectations chroniques ou les besoins particuliers des personnes âgées peuvent retarder ou empêcher leur fuite et leur l'évacuation; et les personnes âgées peuvent aussi être réticents à atteindre ou chercher refuge en raison de leur âge.

Les personnes âgées peuvent avoir une mobilité réduite, ce qui ne leur permettrait pas de se déplacer sans guide, ils peuvent avoir une déficience visuelle ou être confinés chez eux. Toutes ces questions peuvent limiter leur capacité de fuir et de chercher refuge. La sensibilisation proactive est donc nécessaire de veiller à ce que les personnes âgées sont-ils identifiés, surveillés et pris en charge en temps opportun.

Une fois que les personnes âgées atteignent les centres de santé d'urgence ou les camps de réfugiés, ceux-ci ne sont pas toujours équipés pour répondre à leurs besoins spécifiques. Il y a souvent un manque de médicaments pour les maladies chroniques et le personnel n’est généralement pas formé pour diagnostiquer ou traiter les conditions affectant les personnes âgées. Les personnes âgées sont également confrontées à des difficultés en ce qui concerne la distribution de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés. Ils sont incapables de faire la queue pendant une longue période pour recevoir de la nourriture dans leur camp et les rations ou même pour atteindre les points de distribution qui sont parfois situés loin de leurs abris ou des maisons. Les rations alimentaires et les articles non alimentaires ne sont pas nécessairement suffisantes et / ou approprié pour les personnes âgées.

Trop souvent, les hébergements ne sont pas conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, y compris, par exemple, l'éclairage pour sécuriser l'accès en toute sécurité la nuit.

Les personnes âgées peuvent aussi avoir des difficultés à comprendre l'information écrite et verbale, de s'enregistrer avec des institutions afin d’obtenir du soutien et la documentation requise. Ils ont aussi parfois des difficultés de se rappeler des détails pertinents à leur fuite ou de récapituler tous ces détails avec précision au cours des entretiens de statut pour obtenir le statut de réfugié. Il est donc impératif d’identifier leur besoin en terme d’assistance et de conseils juridiques et de les informer des services qui leur sont offerts pour les aider à régulariser leur situation et sécuriser l'accès aux prestations et aux droits.

Il est en outre essentiel de reconnaître que les personnes âgées elles-mêmes ont un rôle important à jouer dans les situations de réfugiés. Il est essentiel d’inclure les réfugiés âgés dans l'éducation, la formation et les activités génératrices de revenus, à la fois en tant que bénéficiaires et en tant que fournisseurs et d’essayez de faire correspondre leurs intérêts et leurs capacités avec des projets appropriés.

Mesdames et Messieurs,

Beaucoup plus doit être fait pour atténuer et réduire l'impact des situations de réfugiés sur les personnes âgées. Comme ils sont les détenteurs de droits, les États doivent se conformer à leurs obligations en vertu des droits de l’homme internationaux et du cadre juridique humanitaire. Cela comprend l'importance d'adopter un point de vue de l'âge dans toutes les étapes de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, de l’élaboration des politiques à leur exécution.

Une attention particulière devrait être accordée aux femmes âgées. Comme elles sont souvent soignantes ou se trouve à la tête des ménages, les États devraient mettre en œuvre des politiques qui renforcent les droits et l'autonomie des femmes à travers l'introduction d'un système communautaire de gestion des risques durable, et de renforcer leurs compétences lors des interventions d'urgence en cas de catastrophe et de reprise après le sinistre et la réhabilitation.

Seulement en renforçant l’autonomie des personnes âgées, les états pourront transformer leur vulnérabilité en résilience. Les personnes âgées seront alors en mesure de mieux protéger leur vie et d’assurer leurs moyens de subsistance. Une approche participative et ascendante est absolument nécessaire pour que les personnes âgées fassent partie d'une solution à long terme et d'améliorer leur résilience.

Avant de conclure, je tiens à réaffirmer l'importance de la coopération entre les différents secteurs, à savoir le secteur public et privé, la société civile, les institutions scientifiques, ainsi que des organisations du système des Nations Unies et les organisations régionales. Seulement par le partenariat et la coopération que nous serons en mesure de relever les défis posés sur nos sociétés et notre réponse aux catastrophes.

Je vous remercie de votre attention et je me réjouis à un débat fructueux.

Merci.